

BULLETIN MUNICIPAL DE TANNAY

3ème trimestre 2024

Mairie : ☎ 03.86.29.84.53

✉ mairie-tannay@wanadoo.fr

Site internet : <https://tannay58.com>



Le Mot du Maire

L'été est terminé et les festivités ont toutes connu une belle affluence : la Madone des motards, le feu d'artifice tiré le 15 août, décalé en raison de la météo de juillet (peut-être une date à retenir pour les années à venir) et la confrérie St VINCENT au parc Lallier. Je remercie tous les organisateurs et bénévoles du dynamisme dont ils font preuve afin de gérer de tels événements face à des contraintes de plus en plus nombreuses.

Il nous faut déjà nous tourner vers les manifestations à venir : la foire Sainte Catherine les 23 et 24 novembre et le marché de Noël le 15 décembre.

La rentrée scolaire s'est globalement bien passée avec un effectif en légère hausse : 68 enfants contre 60 l'année dernière. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Mme Clara OILLAUX qui sera professeur à l'école primaire.

Notre prestataire pour la livraison des repas à la cantine a changé en ce début septembre. La société ELITE assure désormais nos approvisionnements en liaison froide, ce qui nous a contraint d'acquérir un four pour la remise en température.

La cour du Parc Lallier ainsi que la rue de l'église seront refaites par l'entreprise COLAS à partir de mi-octobre.

J'appelle l'ensemble des citoyens à prendre les mesures qui s'imposent pour procéder à la dératisation des habitations inoccupées afin d'éviter une prolifération de ces rongeurs.

M. Serge JEANZAC, notre agent d'entretien depuis le 6 janvier 1986, a fait valoir ses droits à la retraite en cette fin septembre. Après presque 39 années au sein de notre mairie, nous lui souhaitons plein de bonheur dans sa nouvelle vie. Je souhaite la bienvenue à Bastien MORLET qui le remplacera et qui a pris ses fonctions le 2 septembre dernier ; que sa carrière soit aussi longue que son prédécesseur.

Bel automne tout en couleurs à tous.



Le Maire,
Philippe NOLOT

La Vie Pratique

DEPART EN RETRAITE de notre agent de maîtrise

M. Serge JEANZAC



Entourés de ses collègues et des membres du conseil municipal, le vendredi 20 septembre dernier, une réception a été offerte à M. Serge JEANZAC à l'occasion de son départ en retraite. La médaille d'or d'honneur régionale, départementale et communale du travail lui a été remise au nom de Monsieur Le Préfet de la Nièvre en récompense de ses années de service.

Connu et apprécié de tous, Serge aimait son travail et aimait rendre service à quiconque qui lui demandait.

Il connaissait le village dans les moindres recoins et il était devenu au fil du temps un agent très polyvalent : plomberie, électricité, espaces verts, mécanique : il pouvait intervenir efficacement et rapidement dans tous les domaines.

Après presque 39 années passées au service de notre commune, non sans une certaine émotion, nous lui adressons nos sincères remerciements et lui souhaitons une belle et longue retraite qui lui permettra de réaliser tout ce qu'il n'a pas eu le temps de faire pendant son activité.



Je souhaite la bienvenue à Bastien MORLET qui a pris des fonctions le 1^{er} septembre dernier et qui remplacera désormais Serge.



De gauche à droite :

Serge JEANZAC, Bastien MORLET, et Patrick GUILLIEN



Servitudes entre particuliers et pouvoir du Maire

Vous trouverez ci-après un article paru dans un bulletin d'il y a quelques années. Il est plus que jamais toujours d'actualité.

Dans de nombreux cas, et notamment en campagne, des propriétés peuvent être grevées de servitudes de passage, de cours communes, de murs mitoyens, ... ou bien parfois tout cela en même temps. Souvent des habitudes, prises depuis des dizaines d'années entre voisins, sont entrées dans l'usage quotidien.

Heureusement, dans la grande majorité des cas, ces situations ne posent aucun problème et chaque voisin s'en accommode ; si un problème survient, il se règle la plupart du temps entre les parties.

Il existe parfois des situations conflictuelles et ce n'est qu'avec la lecture du cadastre et/ou l'analyse des actes notariés des uns ou des autres que l'on peut déterminer si l'on est dans son droit. Il s'agit, quasiment à chaque fois, de situations très précises et très pointues.



Le Maire, en application de son pouvoir de Police, peut et doit faire respecter les règles de voisinage, mais il n'a pas vocation, et encore moins les compétences juridiques, à interpréter des dossiers souvent complexes que seul un professionnel du droit (Notaire ou Avocat) peut résoudre.

Si aucune solution amiable ne peut être trouvée, seul le Tribunal d'Instance sera compétent.

RAPPEL : déclaration ou permis

Quelles démarches pour quels travaux ?

TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE

- MOINS DE 20 M² : déclaration préalable
- ENTRE 20 ET 40 M² :
 - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m² + si terrain situé en zone urbaine : déclaration préalable
 - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieur à 150 m² : permis de construire et un recours à un architecte.

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT : déclaration préalable
- ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON : déclaration préalable
- TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE : aucune formalité

CLÔTURE

PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE OU ENTRE VOISINS (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) : déclaration préalable

PISCINE

- BASSIN DE MOINS DE 10 M : aucune formalité
- BASSIN ENTRE 10 ET 100 M² NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M : déclaration préalable
- BASSIN DE PLUS DE 100 M² OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M : permis de construire

TERRASSE OU PLATEFORME

- DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES : aucune formalité
- POUR LES AUTRES CAS : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRIS DE JARDIN, ETC.

- MOINS DE 5 M² : aucune formalité
- ENTRE 5 ET 20 M² : déclaration préalable
- PLUS DE 20 M² : permis de construire

Obsèques : inhumation sur une propriété privée, dans quels cas est-ce autorisé ?



Le récent décès de l'acteur Alain DELON, enterré dans sa propriété de Douchy dans le Loiret, pose la question de l'inhumation chez soi. Dans quels cas est-ce possible ?

Le principe

L'inhumation d'un cercueil ou d'une urne peut s'effectuer dans le cimetière de la commune : du lieu d'habitation du défunt ; du lieu de décès ou dans celui où est situé le caveau de famille.

L'inhumation sur une propriété privée, est possible à titre exceptionnel

Pour procéder à l'inhumation d'un cercueil sur son terrain, il faut remplir les trois conditions suivantes :

- Prouver que la propriété est située hors zone urbaine ;
- Solliciter l'avis d'un hydrogéologue en vous adressant à l'Agence régionale de santé (ARS) ;
- Obtenir l'accord du préfet.

A savoir :

Pour l'inhumation d'une urne funéraire, le recours à l'ARS n'est pas nécessaire.

L'ensemble de ces formalités peuvent être accomplies par l'opérateur de pompes funèbres.

Qu'en est-il en cas de vente de la propriété ?

L'inhumation sur un terrain privé crée une servitude au profit des proches du défunt.

En pratique, cela signifie qu'une fois le terrain vendu, le propriétaire est tenu de laisser famille et amis accéder librement à la sépulture. Cette servitude est attachée au bien et se transmet ainsi à chaque transaction.

La donation du caveau familial



Peut-on faire donation d'un caveau familial ?

C'est assez rare et pour être tout à fait juste, il faut parler de « concession », l'endroit destiné au repos du défunt, et non de « caveau » qui correspond au bâti situé au-dessus. La concession est hors commerce et ne peut être vendue. Le propriétaire peut donc choisir de ne rien faire, mais aussi de la donner ou de la léguer à titre gratuit à un membre de sa famille. Notez que si la concession est vide, son propriétaire a également la possibilité de la rétrocéder à la commune. Ce qui peut être intéressant en cas de déménagement ou de changement dans le choix de ses obsèques.

Quelles sont les formalités à accomplir ?

La donation doit faire l'objet d'un acte notarié. Cet acte authentique sera porté à la mairie afin que la concession soit désormais enregistrée au nom du bénéficiaire par le représentant de la commune. Attention, lorsque la concession est perpétuelle, certains frais devront être acquittés. Le bénéficiaire devra la conserver en bon état et veiller à son renouvellement. Celui-ci doit intervenir dans les deux années qui suivent son expiration, sachant que son droit de propriété sera renouvelé pour une période identique à celle prévue initialement. A défaut, la concession abandonnée sera reprise par la commune.

Quelles sont les conséquences de cette donation sur la succession ?

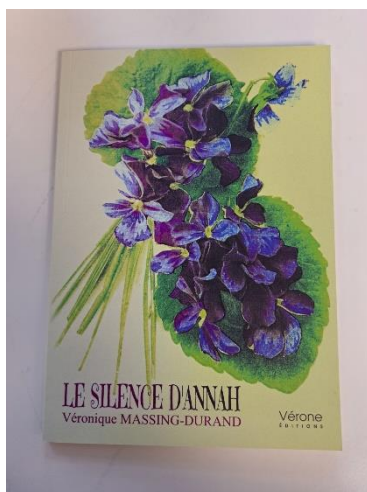
La concession est hors succession et n'a pas de valeur vénale. Sa donation est donc sans incidence sur le partage et ne génère aucun droit de succession à payer. Elle peut en revanche entraîner des répercussions humaines, psychologiques. D'autant, que seul son propriétaire, le bénéficiaire de la donation, a le droit de décider qui y sera le bienvenu ou au contraire, à qui elle sera interdite. En l'absence de précision, la concession accueillera ses héritiers par ordre de décès. Une concession comprend entre deux et quatre places.

Distributeur de pizzas

Une p'tite faim ? A toute heure Just Queen peut vous fournir une pizza, chaude ou froide, salée ou sucrée avec des boissons. Le distributeur installé à la Gare de Tannay (au début de la piste cyclable) fonctionne. L'application vous permettra de commander à l'avance si besoin.



Les pizzas proposées sont chèvre-miel, Reine, Margarita, barbecue... ou aux bonbons. Therry, notre fin gourmand et gourmet habitant La Gare, a testé pour vous la pizza Nutella chaude...et la froide aussi !!! "c'est un régal." a-t-il commenté.



Livre de Véronique Massing-Durand

A la mi-août, la Caverne aux livres située Place Charles Chaigneau a accueilli Véronique Massing-Durand pour deux séances de dédicace de son roman " Le silence d'annah ".

Née à Paris, elle a grandi dans une famille passionnée par les arts. Au cours de son parcours professionnel, elle exerce plusieurs activités : herboriste, puis dans la diététique, et actuellement travaille dans un laboratoire de prothèses auditives.

En 2010, l'écriture s'impose à elle comme une évidence jusqu'à ce premier roman qui a eu un franc succès auprès des lecteurs Tannaysiens.

Véronique a découvert par hasard la Nièvre, et a depuis acquis à deux pas de notre ville une ancienne ferme vigneronne.

Un nouveau roman est en cours d'écriture et nous avons hâte de le découvrir et vous le présenterons dès que possible.



La rentrée des classes est arrivée.

Les enfants de Tannay ont retrouvé le chemin de l'école.

Cette année, l'école accueille 67 élèves et une nouvelle maîtresse pour la classe des CE2 CM1 CM2 : Mme Oillaux Carla à qui nous souhaitons la bienvenue.

Les classes de Maternelle et de GS CP CE1 continueront de travailler avec Mmes Balthazar Valérie et Tapin Dominique accompagnées de Mmes Breugnot Christine et Gras Marion, les ATSEM.



Et pour commencer l'année scolaire, ils se sont rendus à Corbigny pour faire leur rentrée en musique avec les professeurs de l'école de Danse et de musique de Corbigny.

Ils ont découvert la clarinette, l'accordéon, le trombone, le saxophone, la guitare, le ukulélé, et la batterie.



La Vie Associative

Association Sportive Tannaysienne



Une nouvelle saison s'ouvre pour notre JS Tannay avec quelques "nouveaux" joueurs qui ne sont pas inconnus des supporters locaux. Le retour au bercail de Kevin Calamari, Elvis Morlet, Alexandre Goujat, Chris Bonnot, Corentin Jeanzac, Sonny Dréau, Pierrick Pagel-Brunet, Yohan Seilliebert, accompagné des nouveaux Alexandre Saint-Jost et Corentin Turbet aidera l'équipe à garder un esprit familial avec quelques ambitions après une montée obtenue avec brio en fin de saison dernière.

Coach Elvis Morlet au micro : "Je veux redonner au club un esprit de camaraderie, qui devrait être facile à obtenir avec de nombreux joueurs locaux. La JST, c'est une âme avant tout. Sportivement, je veux avoir l'ambition d'un maintien rapide qui permettrait de viser une place proche du podium. Les progrès techniques et tactiques sont le fruit d'une préparation sérieuse de l'ensemble du groupe". Romain Henique, le Président, ajoute "qu'un parcours en coupe du district ne serait pas pour lui déplaire afin d'offrir de belles affiches en Tannaysie".

Le début de championnat s'annonçait difficile face à deux prétendants à la montée en deuxième division. Il s'est avéré très fructueux avec deux victoires : JS Tannay - Coulanges Les Nevers 3-1 CS du Bazois - JS Tannay 1-5 (buteurs Max 2 Brice Mathys et Elvis 1)

En coupe du Conseil Départemental, une courte défaite 0-1 face à Varzy avec quelques belles occasions de mener ou de revenir a permis de mettre en place quelques combinaisons intéressantes.



Rang du haut : Richard Thierry, Turbet Corentin, Henique Romain, Loffel Keny, Goujat Alexandre, Bouy Maxime, Excoffon Raphaël, Calamari Kevin, Schwab Julien, Seilliebert Yohan, Morlet Elvis

Rang du bas : Bonnot Chris, Guenot Brice, Beauchet Charles, Jeanzac Corentin, Dreau Sonny, Halard Mathys, Gardon Loïc, De Oliveira Antoine

Karaté



Le 30 août dernier avait lieu l'open de Bâle (Suisse) et l'AKDC Chevigny St Sauveur de Franck Picard était présente afin de jauger le niveau de ses compétiteurs pour la reprise. Marius, qui avait suivi un stage fédéral au Temple sur Lot (47), avec le Karaté Club Vaunage (30) puis aux Sables d'Olonne (85), a participé à cette compétition avec une préparation estivale sérieuse. Pour cette première saison en juniors, il était inscrit en open (toutes catégories de poids confondues) et en -76 kg (petit bug administratif à l'inscription puisqu'il combat en -61 kg ;-)) -76 kg 16 combattants venant de 7 pays Marius médaillé d'argent.

Nicolas Halbich 1-0 ✓

Melvin Kunz 3-1 ✓

Malin Kilic 4-0 ✓

Jiyan Buhurçu 1-4 ✗



Tournoi open des juniors 25 combattants venant de 8 pays :
Marius médaillé de bronze

Melvin Kunz pour la revanche 2-1 ✓

Théo Pedro 2-1 ✓

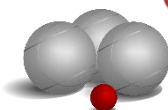
Muhammed Ali Akgun 2-1 ✓

Théo Karlen 0-1 ✗

A venir quelques stages régionaux et nationaux afin de bien préparer les prochaines échéances.



A.S.B TANNAY



L'Association Sportive Bouliste de TANNAY a réussi à faire quelques belles performances lors des concours extérieurs.

L'équipe FONTAINE/PICARD a gagné le concours complémentaire de l'AJ AUXERRE.

L'équipe FONTAINE/PERREAU s'est inclinée en 1/2 finale du championnat régional double mixte.

La quadrette CALAMARI/GARDON/LAUTIER/PERREAU s'est inclinée en finale du général à MARZY.

Notre concours du 15/08/2024 s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 20/09/2024 à 20h au boulodrome JeanSERRE. Nous espérons que de nouveaux licenciés s'en suivront.



YOGA YOGA



COURS DE YOGA À TANNAY !

**Rentrée des classes en
novembre !**

**Les jours et horaires sont à
déterminer avec vous !**

elise.yogayoga@gmail.com

06 67 21 07 33

N'hésitez pas à vous inscrire !

Je vous propose des cours de yoga vinyasa où les postures s'enchaînent dans un flow de mouvements. Pour permettre à chacun d'entre nous de construire une pratique personnelle, saine, adaptée et progressive. Je souhaite offrir différentes intensités de pratiques pour que chacun s'y retrouve. Du plus dynamique au plus relaxant pour donner à tous le temps de développer sa propre expérience et ses propres ressentis.

Passionnée par le corps et le mouvement, j'aime construire mes classes de façon à ce que chaque séance vous apporte une réelle sensation de bien être et de challenge !

Venez découvrir avec moi le formidable outil qu'est le yoga !

Mon approche

- > Mobilité fonctionnelle pour mieux vivre au quotidien avec des articulations solides
- > Dynamique & fluide la pratique permet de renforcer, étirer, améliorer sa mobilité et son engagement musculaire
- > Des cours créatifs pour ne jamais s'ennuyer
- > Apprendre à respirer grâce aux techniques de pranayama
- > Entretenir sa forme physique et mentale
- > Développer sa force en travaillant les muscles en isométrie
- > Développer son endurance physique et sa résilience

YOGA YOGA

En details



YOGA

YOGA YOGA C'EST QUI ? S'AVENTURER AVEC CURIOSITÉ !

Il est bon de noter que je m'appelle Elise, que j'ai 38 ans et que je ne suis absolument pas issue d'un parcours qui me destinait à être enseignante de yoga !

J'ai poursuivi des études en arts appliqués, je dessine, je crée et j'imagine. Je viens du monde de l'art. Suite à un événement singulier en lien avec ma santé, j'ai voulu partager ce que le yoga m'a apporté, comment il m'a aidé à être plus forte, plus confiante, et comment j'ai retrouvé la conscience de mon corps grâce à cette pratique.

J'ai suivi une formation de vinyasa yoga et me suis également formée au yoga assis sur chaise pour rendre le yoga accessible aux personnes à mobilité contrainte et y compris en EPHAD. Je poursuis mon chemin dans cette voie en proposant un yoga pour tous en fonction de ses besoins.

YOGA YOGA C'EST QUOI ? PERSEVERANCE, LA JOIE EST DANS LE POTENTIEL DE NOS PROGRÈS !

Passionnée depuis longtemps par le corps, le mouvement et la philosophie en général, je pense mon enseignement pour permettre à chacun de construire une pratique personnelle, saine et adaptée. Je souhaite offrir différentes intensités de pratique pour que chacun s'y retrouve. Du plus progressif - pour donner à chacun le temps de développer sa propre expérience et ses propres ressentis - au plus dynamique et challengeant pour pratiquants aguerris souhaitant se dépasser. Le yoga vinyasa repose sur un enchaînement de postures d'intensités variables, C'est une pratique qui s'adapte à chaque période de vie, chaque rythme, envies et objectifs.

YOGA YOGA C'EST COMMENT ? MUNISSEZ VOUS D'UN TAPIS , DE VOTRE SOURIRE ET C'EST PARTI !

- Classes en groupe et cours particuliers
- Découverte des techniques pranayama, apprendre à respirer
- Mobilité fonctionnelle dans le but de vivre mieux au quotidien
- Dynamique et fluide, c'est une pratique pour renforcer, étirer améliorer sa mobilité et son engagement musculaire
- Des cours créatifs et évolutif pour ne jamais s'ennuyer
- Développer sa force et améliorer son endurance
- Entretenir votre forme physique et mentale
- Travailler les muscles de en isométrie pour gagner en force
- Se relaxer et s'apaiser bien évidemment ..

L'école Tannaysienne de Junomichi change de Dojo

L'école Tannaysienne de Junomichi (ETJ) a ouvert en 2009, dans le Dojo, située au-dessus de la cantine des primaires à TANNAY.

Après 15 années à pratiquer dans ce lieu, avec le soutien de la mairie de Tannay, l'Ecole a eu l'opportunité, en ce début d'année, d'investir le nouveau Dojo National de la Fédération de Junomichi acquis en 2022 à ASNAN.

Le bâtiment permet de pratiquer sur 180 m² de surface de tatami et a été aménagé en 2023 et 2024 pour pouvoir accueillir des stages internationaux ponctuels et de la pratique hebdomadaire.

C'est ainsi que les « stages longs » d'été de Junomichi qui se tiennent fin juillet se dérouleront dorénavant à ASNAN. Cet été 2024, 55 pratiquants sont venus des quatre coins de France, mais également d'Ecosse, d'Angleterre et de Belgique pour se retrouver.

Le stage, d'une durée de 7 jours, s'est déroulé à la perfection malgré un épisode caniculaire qui a mis les corps à l'épreuve.

Durant cette semaine de pratique, des pratiquants de 11 ans à 85 ans ont pu partager leur passion et vivre sur place en camping dans la prairie qui jouxte le bâtiment.

A cette occasion, les professeurs de l'ETJ ont également eu la grande satisfaction de présenter leur premier élève au titre de Ceinture Noire, Baptiste BONVILLAIN, qui a été reçu à son examen de kata et à son test d'efficacité (combats libres). Nous le félicitons et souhaitons vivement qu'il ouvre la voie à d'autres pratiquants qui sont en chemin, notamment notre petit groupe d'adolescents ceintures bleues qui expriment déjà une belle qualité de travail...

Ce grand Dojo a permis également de mettre en place un échange mensuel avec l'école de Junomichi de Montreuil, de Villefranche sur Saône et d'Angers : chaque mois, les élèves de ces écoles se retrouvent sur un week-end pour pratiquer le samedi matin et le dimanche matin. L'après-midi du samedi est consacré aux travaux de peintures et autres aménagements pour améliorer toujours plus le confort du Dojo. Ce chantier fait appel à la bonne volonté des pratiquants et à leur engagement bénévole.

Les cours de Junomichi de l'Ecole Tannaysienne de Junomichi ont lieu les lundis soir et mercredis soir, de 17h30 à 18h30 pour les enfants (à partir de 6 ans) et de 18h30 à 20h30 pour les adolescents et les adultes.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite.



Cédric BONVILLAIN

Benoit CROLOTTE

Xué SUN

Association Sportive et Culturelle : GYM

L'association sportive et culturelle de Tannay a repris son activité le 2 septembre à la salle des fêtes, forte de ses 50 adhérents.

Les cours sont animés par Corinne qui est appréciée pour son dynamisme et la diversité de ses exercices, renforcement musculaire, abdominaux, étirements cela sur fond musicaux et dans la bonne humeur.

Les cours ont lieu les lundis et mercredis de 19h à 20h et sont ouverts aux adultes de 18 à 99 ans. Venez rejoindre le groupe.



Événements



À venir...
à TANNAY

Oct

Samedi 19 **Concours de belote Génération Mouvements**

Novembre

Dimanche 10 **Marché aux Livres**

Lundi 11 **Commémoration du 11 novembre**

Samedi 23

Et dimanche 24 **Foire de Sainte-Catherine**

Décembre

Samedi 07 **Sainte-Barbe des pompiers**

Dimanche 15 **Marché de Noël**



MILLEFEUILLE POMMES DE TERRE FACON RACLETTE

Pour 6 personnes :

10 tranches fines de lard fumé

1,5kg de pommes de terre

2 gousses d'ail

8 tranches de fromage à raclette

30cl de bouillon de légumes

5cl d'huile d'olive

2càs d'herbes de Provence

sel poivre



Préchauffez le four à 200°. Coupez les tranches de fromage et de lard en quatre. Réservez. Dans un bol, mélangez l'huile avec les herbes et l'ail haché. Salez, poivrez.

Epluchez les pommes de terre, lavez-les et essuyez-les. Émincez-les en très fines tranches à l'aide d'une mandoline. Faites chauffer le bouillon.

Rangez les tranches de pommes de terre verticalement dans un moule à gratin huilé. Intercalez le fromage et le lard. Versez le bouillon chaud sur le millefeuille et badigeonnez le dessus des pommes de terre au pinceau avec le mélange huile, ail et herbes.

Couvrez le plat avec une feuille de papier aluminium. Enfourez pour 45'. Ôtez l'aluminium à mi-cuisson. Servir chaud.

MACARONS DE NANCY

175gr de poudre d'amandes

150gr de sucre en poudre

2 blancs d'œufs

sucre glace

parfum au choix (amande amère, vanille, pistache)



Mélangez la poudre d'amandes avec le sucre en poudre et le parfum.

Montez les blancs d'œufs en neige ferme avec une pincée de sel puis les incorporez au mélange précédent.

Mettez cette préparation dans une poche à douille et dressez les macarons sur une plaque recouverte de papier cuisson. Saupoudrez de sucre glace. Laissez reposer une heure puis enfourez pour 15 à 20 minutes. Laissez refroidir et décollez les macarons de la plaque.

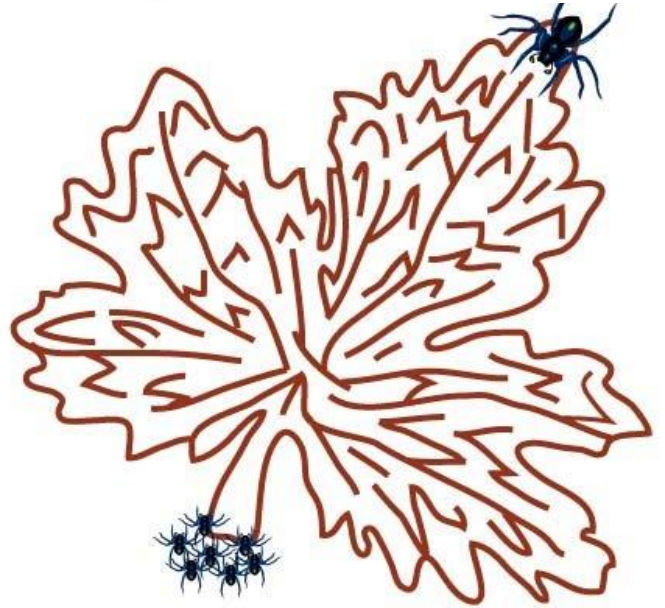


Halloween



Z L E U T I R N F R B G W A J E Q I Z G
 Q S P A R E D A R O A M C H U L E F O T X A N B F E Q R J N
 J S T N E C J I A N D R S O M S T R A G E E T T A J J S Z O V O Z M P O S R C E
 V Y Q Q Q C R A R A U Z J V A F F C J J A U L O O S C I G U L Y W U Q U P M O S
 W B R E L E A R M D C M O M U T N A H I R E X T J A C A T N E M G T S I L L A R
 W S S O F A R M O R U T I V A F F C J J A U L O O S C I G U L Y W U Q U P M O S
 K X H P R I E C M I N E H R E X T J A C A T N E M G T S I L L A R
 G L Q R O N T Z P O R T E B M O Z J W G T S I L L A R
 L X M A M P Z P O R T E B M O Z J W G T S I L L A R
 R F T E D E B E I B M O Z J W G T S I L L A R
 S E D E B E I B M O Z J W G T S I L L A R
 A M F V I Q U E R T T S K K Q E N U L P E U R

- | | | |
|-----------|--------------|-----------|
| ZOMBIE | GRIFFES | ANNEAU |
| VAMPIRE | METAMORPHOSE | BRASIER |
| SANG | PARANORMAL | DEMON |
| PEUR | CATACOMBE | ENFER |
| MONSTRE | PORTE | HORREUR |
| DENTS | FANTOME | HURLEMENT |
| LOUP | HANTE | ECARLATE |
| LUNE | CHATEAU | RITUEL |
| NUIT | MOMIE | |
| FRISSON | SOMBRE | |
| RUINE | FORET | |
| ANCIEN | MARAIS | |
| MYSTERE | CERCUEIL | |
| SORCIERE | TROLL | |
| SORTILEGE | GOBELIN | |



Aide Irénée l'araignée à traverser la feuille pour rejoindre ses petits.



Cherche & trouve



Halloween



Mots mêlés Automne

(mots cachés à l'horizontal et à la verticale)



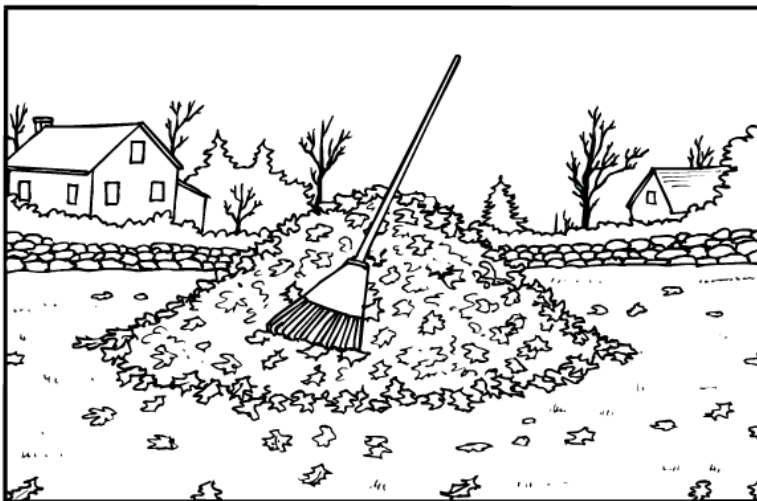
Liste de mots:

- AUTOMNE
- FRAIS
- PLUIE
- SAISON
- HALLOWEEN
- RÉCOLTE
- ÉPOUVANTAIL
- COULEURS
- FEUILLES
- ARBRES
- VENDANGES
- BROUILLARD
- ESCARGOT
- CITROUILLE
- CHAMPIGNON
- MARRON
- CHÂTAIGNE
- PARAPLUIE
- ORANGE
- MANTEAU

B P Y K X S C I E T J H G V A I J M O B R H
 L T A T H A L L O W E E N E Y T V H E H C Z
 K U Z F K F E U I L L E S N R T Y Ç H V H B
 J T T M A N T E A U B E G D E L C O J W A H
 L Ç I A M H Q J H Z Q R C A C V M E C Ç T A
 J F R A I S C J R O Y L E N O Q O S O X A U
 C I T R O U I L L E P H S G L B R A U J I T
 P G D B Ç N F G D O J E C E T M A I L Z G O
 W P V R F E U P L U I E A S E G N S E L N M
 R T U E B R O U I L L A R D V P G O U T E N
 C V C S T V O L W W R C G L U X E N R R A E
 C H A M P I G N O N Q K O M B K T A S L H L
 Ç P A R A P L U I E U A T M R P Z C L X T E
 K K C E E Y L G G I X E P O U V A N T A I L
 R T A U Q T N D X F A E L G C Q W P C A X A
 W O Y Ç O W H D F E Ç J R L X M A R R O N W



Jeu des 7 erreurs



Je suis un légume d'automne. Je suis bien gros et rond. Je suis orange. On me vide et on me découpe pour Halloween.



Une citrouille

Je suis un fruit d'automne. L'écureuil m'aime beaucoup. Je suis dans une coquille qu'il faut casser. On me mange aussi avec de la pâte à tartiner.

Une noisette



*C'est
L'Automne*



*L'automne est un
deuxième printemps où
chaque feuille est une
fleur*

ALBERT CAMUS

